



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS
DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE DES
HAUTS-DE-SEINE**

V3

N° Spécial

17 mars 2023

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DSDEN du 17 mars 2023

SOMMAIRE

Décisions	Date	DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DES HAUTS-DE-SEINE	Page
DSDEN 92 N° 2023-034 au N°2023-043	14.03.2023	Décisions de carte scolaire.	3

DSDEN 92 N° 2023-035

**Le directeur académique
des services de l'Éducation nationale,
Directeur des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L211-1 et D211-9 ;
Vu les avis du comité social d'administration spécial départemental des 26 janvier et 2 février 2023 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 9 février 2023 ;

DÉCIDE

Pour la commune de PUTEAUX :

Article 1 : **La fermeture** d'une classe de maternelle à l'école maternelle ANCIEN COUVENT à PUTEAUX (0922085S) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
4 classes maternelles
Dont 2 au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 2 : **L'ouverture** d'une classe de maternelle à l'école maternelle DEFENSE 2000 à PUTEAUX (0921640H) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
4 classes maternelles
Dont 1 au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 3 : **L'ouverture** d'une classe d'élémentaire à l'école primaire FELIX PYAT à PUTEAUX (0922931L) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
4 classes maternelles
4 classes élémentaires
Dont 5 au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 4 : **L'ouverture** d'une classe d'élémentaire à l'école primaire PARMENTIER à PUTEAUX (0922049C) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
6 classes maternelles
7 classes élémentaires
Dont 5 au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 5 : **L'ouverture** d'une classe de CE1 à l'école primaire VOLTAIRE à PUTEAUX (0922843R) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
5 classes maternelles
6 classes élémentaires

Dont 5 au titre du plafonnement GS/CP/CE1
Nanterre, le 14/03/2023

Signé

Frédéric FULGENCE

DSDEN 92 N° 2023-036

**Le directeur académique
des services de l'Éducation nationale,
Directeur des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L211-1 et D211-9 ;
Vu les avis du comité social d'administration spécial départemental des 26 janvier et 2 février 2023 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 9 février 2023 ;

DÉCIDE

Pour la commune de RUEIL-MALMAISON :

Article 1 : **L'ouverture** d'une classe de GS à l'école maternelle ROBESPIERRE à RUEIL-MALMAISON (0920791K) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
14 classes maternelles
Dont 6 au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 2 : **La fermeture** d'une classe de GS à l'école maternelle TUCK STELL à RUEIL-MALMAISON (0920790J) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
10 classes maternelles
Dont 4 au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 3 : **La fermeture** d'une classe de CP à l'école élémentaire JULES FERRY à RUEIL-MALMAISON (0920712Z) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
12 classes élémentaires
Dont 6 au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 4 : **L'ouverture** d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire LES BONS RAISINS à RUEIL-MALMAISON (0921254N) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
19 classes élémentaires
Dont 8 au titre du plafonnement GS/CP/CE1
1 ULIS

Article 5 : **La fermeture** d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire LES TRIANONS à RUEIL-MALMAISON (0920705S) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
14 classes élémentaires
Dont 5 au titre du plafonnement GS/CP/CE1
1 ULIS

Article 6 : **L'ouverture** d'une classe de CE1 à l'école élémentaire ROBESPIERRE A à RUEIL-MALMAISON (0920715C) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
11 classes élémentaires
Dont 6 au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 7 : **L'ouverture** d'une classe de CE1 à l'école élémentaire ROBESPIERRE B à RUEIL-MALMAISON (0920716D) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
12 classes élémentaires
Dont 6 au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 8 : **L'ouverture** d'une classe d'élémentaire à l'école primaire ALBERT CAMUS à RUEIL-MALMAISON (0922478U) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
7 classes maternelles
11 classes élémentaires
Dont 9 au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 9 : **La fermeture** d'une classe de maternelle à l'école primaire ALPHONSE DAUDET à RUEIL-MALMAISON (0921271G) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

Article 9.1 : **La fermeture** d'une classe d'élémentaire à l'école primaire ALPHONSE DAUDET à RUEIL-MALMAISON (0921271G) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
6 classes maternelles
9 classes élémentaires
Dont 7 au titre du plafonnement GS/CP/CE1
1 ULIS

Article 10 : **L'ouverture** d'une classe de CE1 à l'école primaire CLAUDE MONET à RUEIL-MALMAISON (0922278B) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
5 classes maternelles
8 classes élémentaires
Dont 6 au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 11 : **La fermeture** d'une classe de maternelle à l'école primaire GEORGE SAND à RUEIL-MALMAISON (0921645N) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

Article 11.1 : **La fermeture** d'une classe d'élémentaire à l'école primaire GEORGE SAND à RUEIL-MALMAISON (0921645N) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
5 classes maternelles
13 classes élémentaires
Dont 7 au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 12 : **L'ouverture** d'une classe d'élémentaire à l'école primaire LES BUISSONNETS à RUEIL-MALMAISON (0922023Z) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

Article 12.1 : **La fermeture** d'une classe de maternelle à l'école primaire LES BUISSONNETS à RUEIL-MALMAISON (0922023Z) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

Article 12.2 : **La fermeture** d'une classe de GS à l'école primaire LES BUISSONNETS à RUEIL-MALMAISON (0922023Z) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
6 classes maternelles
13 classes élémentaires
Dont 8 au titre du plafonnement GS/CP/CE1
1 classe maternelle spécifique à la scolarisation des moins de 3 ans

Article 13 : **L'ouverture** d'un dispositif d'enseignement polyhandicap à l'école primaire JEAN MOULIN à RUEIL-MALMAISON (0922446J) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
4 classes maternelles
7 classes élémentaires
Dont 5 au titre du plafonnement GS/CP/CE1
1 dispositif d'enseignement polyhandicap

Nanterre, le 14/03/2023

Signé

Frédéric FULGENCE

DSDEN 92 N° 2023-037

**Le directeur académique
des services de l'Éducation nationale,
Directeur des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L211-1 et D211-9 ;
Vu les avis du comité social d'administration spécial départemental des 26 janvier et 2 février 2023 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 9 février 2023 ;

DÉCIDE

Pour la commune de GARCHES :

Article 1 : **L'ouverture** d'une classe de maternelle à l'école maternelle SAINT-EXUPERY à GARCHES (0921151B) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :

8 classes maternelles

Dont 3 au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 2 : **L'ouverture** d'une classe de CP à l'école élémentaire GASTON RAMON à GARCHES (0921650U) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :

11 classes élémentaires

Dont 5 au titre du plafonnement GS/CP/CE1

1 ULIS

Article 3 : **La fermeture** d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire PASTEUR B à GARCHES (0920732W) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :

9 classes élémentaires

Dont 4 au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Nanterre, le 14/03/2023

Signé

Frédéric FULGENCE

DSDEN 92 N° 2023-038

**Le directeur académique
des services de l'Éducation nationale,
Directeur des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L211-1 et D211-9 ;

Vu les avis du comité social d'administration spécial départemental des 26 janvier et 2 février 2023 ;

Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 9 février 2023 ;

DÉCIDE

Pour la commune de SAINT-CLOUD :

Article 1 : **La fermeture** d'une classe de GS à l'école maternelle CENTRE à SAINT-CLOUD (0920782A) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :

6 classes maternelles

Dont 2 au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 2 : **L'ouverture** d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire LES COTEAUX à SAINT-CLOUD (0920747M) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
11 classes élémentaires
Dont 5 au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 3 : **La fermeture** d'une classe de CP à l'école élémentaire VAL D'OR à SAINT-CLOUD (0921536V) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
12 classes élémentaires
Dont 5 au titre du plafonnement GS/CP/CE1
1 ULIS

Article 4 : **La fermeture** d'une classe de maternelle à l'école primaire FOUILLEUSE à SAINT-CLOUD (0921839Z) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
2 classes maternelles
5 classes élémentaires
Dont 3 au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Nanterre, le 14/03/2023

Signé

Frédéric FULGENCE

DSDEN 92 N° 2023-039

**Le directeur académique
des services de l'Éducation nationale,
Directeur des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L211-1 et D211-9 ;
Vu les avis du comité social d'administration spécial départemental des 26 janvier et 2 février 2023 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 9 février 2023 ;

DÉCIDE

Pour la commune de VAUCRESSON :

Article 1 : **L'ouverture** d'une classe de GS à l'école maternelle LES GRANDES FERMES à VAUCRESSON (0921605V) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
5 classes maternelles
Dont 2 au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 2 : **La fermeture** d'une classe de CP à l'école élémentaire LE COTEAU à VAUCRESSON (0920754V) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
8 classes élémentaires
Dont 3 au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Nanterre, le 14/03/2023

Signé

Frédéric FULGENCE

DSDEN 92 N° 2023-040

**Le directeur académique
des services de l'Éducation nationale,
Directeur des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L211-1 et D211-9 ;
Vu les avis du comité social d'administration spécial départemental des 26 janvier et 2 février 2023 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 9 février 2023 ;

DÉCIDE

Pour la commune de MARNES-LA-COQUETTE :

Article 1 : **La fermeture** d'une classe d'élémentaire à l'école primaire MAURICE CHEVALIER à MARNES-LA-COQUETTE (0920735Z) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
2 classes maternelles
4 classes élémentaires
Dont 3 au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Nanterre, le 14/03/2023

Signé

Frédéric FULGENCE

DSDEN 92 N° 2023-041

**Le directeur académique
des services de l'Éducation nationale,
Directeur des services départementaux**

**de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L211-1 et D211-9 ;
Vu les avis du comité social d'administration spécial départemental des 26 janvier et 2 février 2023 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 9 février 2023 ;

DÉCIDE

Pour la commune de SEVRES :

Article 1 : **La fermeture** d'une classe de GS à l'école maternelle CROIX BOSSET à SEVRES (0920767J) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
5 classes maternelles
Dont 2 au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 2 : **La fermeture** d'une classe de maternelle à l'école maternelle GAMBETTA à SEVRES (0920766H) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

Article 2.1 : **La fermeture** d'une classe de GS à l'école maternelle GAMBETTA à SEVRES (0920766H) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
5 classes maternelles
Dont 2 au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 3 : **La fermeture** d'une classe de maternelle à l'école maternelle PARC CHEVIRON à SEVRES (0922135W) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
4 classes maternelles
Dont 2 au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 4 : **La fermeture** d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire CROIX BOSSET à SEVRES (0921607X) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
14 classes élémentaires
Dont 7 au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Nanterre, le 14/03/2023

Signé

Frédéric FULGENCE

DSDEN 92 N° 2023-042

**Le directeur académique
des services de l'Éducation nationale,
Directeur des services départementaux**

**de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L211-1 et D211-9 ;
Vu les avis du comité social d'administration spécial départemental des 26 janvier et 2 février 2023 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 9 février 2023 ;

DÉCIDE

Pour la commune de SURESNES :

Article 1 : **La fermeture** d'une classe de maternelle à l'école maternelle LES RAGUIDELLES à SURESNES (0920519P) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
8 classes maternelles
Dont 3 au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 2 : **La fermeture** d'une classe de maternelle à l'école maternelle REPUBLIQUE à SURESNES (0922477T) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
5 classes maternelles
Dont 2 au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 3 : **La fermeture** de six classes de maternelle à l'école maternelle SAINT-EXUPERY à SURESNES (0922460Z) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

L'école fermera définitivement à la rentrée scolaire 2023.

Article 4 : **La fermeture** d'une classe de CP à l'école élémentaire BERTIE ALBRECHT à SURESNES (0920953L) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
14 classes élémentaires
Dont 6 au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 5 : **La fermeture** d'une classe de CE1 à l'école élémentaire JULES FERRY à SURESNES (0920437A) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
10 classes élémentaires
Dont 4 au titre du plafonnement GS/CP/CE1
1 ULIS

Article 6 : **La fermeture** d'une classe de CP à l'école élémentaire LE PARC à SURESNES (0922281E) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
9 classes élémentaires
Dont 4 au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 7 : **La fermeture** d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire LES RAGUIDELLES à SURESNES (0921654Y) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
14 classes élémentaires
Dont 6 au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 8 : **L'ouverture** d'une classe de maternelle à l'école primaire NOOR INAYAT KHAN MADELEINE à SURESNES (0922720G) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
4 classes maternelles
6 classes élémentaires
Dont 5 au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 9 : **L'ouverture** de six classes de maternelle à l'école primaire BENOIT MALON à SURESNES (0923036A) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

Article 9.1 : **L'ouverture** d'une classe d'élémentaire à l'école primaire BENOIT MALON à SURESNES (0923036A) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
6 classes maternelles
1 classe élémentaire
Dont 2 au titre du plafonnement GS/CP/CE1

L'école ouvrira à la rentrée scolaire 2023.

Nanterre, le 14/03/2023

Signé

Frédéric FULGENCE

DSDEN 92 N° 2023-043

**Le directeur académique
des services de l'Éducation nationale,
Directeur des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L211-1 et D211-9 ;
Vu les avis du comité social d'administration spécial départemental des 26 janvier et 2 février 2023 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 9 février 2023 ;

DÉCIDE

Pour la commune de VILLENEUVE-LA-GARENNE :

Article 1 : **La fermeture** d'une classe de maternelle à l'école maternelle CHARLES PERRAULT à VILLENEUVE-LA-GARENNE (0920498S) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
7 classes maternelles
Dont 4 au titre du plan 100% réussite

Article 2 : **L'ouverture** d'une classe de maternelle à l'école maternelle JEAN JAURES à VILLENEUVE-LA-GARENNE (0920650G) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
6 classes maternelles
Dont 3 au titre du plan 100% réussite

Article 3 : **La fermeture** d'une classe de GS à l'école maternelle JEAN MOULIN à VILLENEUVE-LA-GARENNE (0920630K) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
9 classes maternelles
Dont 5 au titre du plan 100% réussite

Article 4 : **L'ouverture** d'une classe de GS à l'école maternelle JULES VERNE à VILLENEUVE-LA-GARENNE (0920494M) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
10 classes maternelles
Dont 5 au titre du plan 100% réussite
1 classe maternelle spécifique à la scolarisation des moins de 3 ans

Article 5 : **La fermeture** d'une classe de maternelle à l'école maternelle PIERRE DE COUBERTIN à VILLENEUVE-LA-GARENNE (0920954M) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
12 classes maternelles
Dont 6 au titre du plan 100% réussite
1 classe maternelle spécifique à la scolarisation des moins de 3 ans

Article 6 : **La fermeture** d'une classe de CP à l'école élémentaire JEAN MOULIN A à VILLENEUVE-LA-GARENNE (0920648E) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
13 classes élémentaires
Dont 6 au titre du plan 100% réussite
1 UPE2A

Article 7 : **L'ouverture** d'une classe de CE1 à l'école élémentaire JEAN MOULIN B à VILLENEUVE-LA-GARENNE (0920432V) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

Article 7.1 : **La fermeture** d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire JEAN MOULIN B à VILLENEUVE-LA-GARENNE (0920432V) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
12 classes élémentaires
Dont 6 au titre du plan 100% réussite
1 ULIS

Article 8 : **L'ouverture** d'une classe de CE1 à l'école élémentaire JULES VERNE B à VILLENEUVE-LA-GARENNE (0920340V) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
22 classes élémentaires

Dont 12 au titre du plan 100% réussite
1 ULIS

Article 9 : **L'ouverture** d'une classe de CE1 à l'école élémentaire PIERRE DE COUBERTIN B à VILLENEUVE-LA-GARENNE (0921272H) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

Article 9.1 : **La fermeture** d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire PIERRE DE COUBERTIN B à VILLENEUVE-LA-GARENNE (0921272H) est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2023.

La structure au 1^{er} septembre 2023 est la suivante :
17 classes élémentaires
Dont 10 au titre du plan 100% réussite
Nanterre, le 14/03/2023

Signé

Frédéric FULGENCE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Laurent HOTTIAUX

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>